

VILLE DE NEUFCHATEL-HARDELLOT
Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 21 septembre 2011

Le 21 septembre 2011 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PONT, suite à une convocation en date du 15 septembre 2011.

Ordre du jour

➤ Affaires Générales

- 1- Demande d'occupation du domaine public - Installation d'une friterie place René Cassin
- 2- Demande d'occupation de salle à titre gracieux
- 3- Modification des statuts du S.I.A. - Mise en place d'un S.P.A.N.C. (service public d'assainissement non collectif)
- 4- D.S.P. - Club de plage - Communication du rapport de la Commission de Délégation de Service Public
- 5- Avenant à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale

➤ Ressources humaines

- 1- Créations et suppressions de postes - Révision du tableau des effectifs

➤ Urbanisme - Grands travaux

- 1- Travaux de voirie 2011
- 2- Aménagement du stade équestre - 2^{de} phase - Avenants au marché de travaux
- 3- Projet de création d'un parc naturel marin

➤ Finances

- 1- Instauration de la taxe d'aménagement
- 2- Instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité
- 3- Information - MAPA 2011

➤ Affaires Scolaires

- 1- Classe de neige 2012

➤ Questions et informations diverses

➤ Infos du Maire

Date de la convocation : 15 septembre 2011
Effectif du Conseil Municipal : 27
Nombre de membres en exercice : 26
Compte-rendu des délibérations affiché le : 28 septembre 2011

Présents : 21

M. Pont, M. Fauquet, Mme. Peuvion, Mme. Delahaye, Mme. Leturcq, Mme. Lucas, M. Cousin, M. Giethlen, M. Baheux, Mme. Nourtier, Mme. Merlot, Mme. Gillig, Mme. Loisel-Mille, M. D'Aubreby, M. Deffrenne, M. Duhamel, M. Léplinge, Mme. Waymel, Mme. Mantel, M. Brousse, M. Rougeau

Absents excusés : 5

M. Vallet, M. Vlamynck, Mme. Graveline, M. Anquez, M. Van Peteghem

Pouvoirs : 1

M. Van Peteghem à M. Rougeau

Votants : 22

Secrétaire de séance : Mme. Peuvion

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne la parole à Madame Peuvion qui procède à l'appel. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2011**

Suite à un problème de transmission du document, Monsieur le Maire propose qu'exceptionnellement le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil soit mis au vote lors de la prochaine séance. Après consultation, les membres de l'Assemblée acceptent cette proposition.

1- Demande d'occupation du domaine public - Installation d'une friterie place René Cassin

Exposé :

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier en date du 6 juillet 2011 sollicitant l'autorisation d'installer une friterie place René Cassin. Puis il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer sur cette demande et, dans l'hypothèse d'un accord, d'arrêter le montant de la redevance d'occupation.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée d'émettre un avis quant à cette demande.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté en faveur de l'installation de la friterie : 0

Ayant voté contre l'installation de la friterie : 22

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la demande d'installation de la friterie est rejetée.

2- Demande d'occupation de salle à titre gracieux

Exposé :

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier de l'Association « L'Espérance » du 29 août 2011, laquelle sollicite la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle des fêtes à l'occasion du repas traditionnel de la Sainte-Cécile.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'émettre un avis quant à la demande formulée par l'Association ;
- de rappeler à cette dernière les dispositions du règlement d'occupation des salles municipales.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté en faveur de la mise à disposition de la salle à titre gracieux : 0

Ayant voté contre la mise à disposition de la salle à titre gracieux : 21

S'étant abstenu : 1 (Mme. GILLIG)

La demande de l'Association est rejetée.

3- Modification des statuts du S.I.A. - Mise en place d'un S.P.A.N.C. (service public d'assainissement non collectif)

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les communes étaient tenues, en théorie, de mettre en place un service de contrôle des assainissements non collectifs au plus tard le 31 décembre 2005. Dans les faits, peu de collectivités ont satisfait à cette obligation.

La loi du 13 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi Grenelle 2) a rappelé la nécessité de ce contrôle. Les S.P.A.N.C. ont ainsi désormais l'obligation de contrôler toutes les installations d'assainissement non collectif au moins une fois avant le 31 décembre 2012. Autre nouveauté introduite par la loi, l'obligation faite aux propriétaires, à compter du 1er janvier 2011, pour toute transaction immobilière, de présenter un rapport de contrôle délivré par le S.P.A.N.C. et datant de moins de 3 ans.

Le S.P.A.N.C. pouvant s'organiser à l'échelle de l'intercommunalité, le S.I.A. a délibéré afin de modifier ses statuts et préciser les compétences du syndicat en ce domaine.

Les Conseils Municipaux des communes membres disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur cette proposition (l'absence de décision dans ce délai valant approbation).

Madame MERLOT souhaite intervenir suite à l'inauguration récente de la station d'épuration de Nesles. Elle déplore que tous les membres du S.I.A. n'y aient pas été conviés.

Monsieur le Maire lui répond que les invitations ont été faites par la C.A.B., cette dernière exerçant la compétence en matière de traitement des eaux.

Il précise que l'invitation qu'il a pour sa part reçue, en qualité de Maire, était nominative et qu'il ne l'a en conséquence pas répercutée aux membres du Conseil.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée de statuer sur la proposition de modification des statuts du S.I.A.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

4- D.S.P. - Club de plage - Communication du rapport de la Commission de Délégation de Service Public

Exposé :

Monsieur le Maire invite les membres de l'Assemblée à prendre connaissance du rapport établi par la Commission de D.S.P. et précise que ceux-ci devront se prononcer sur le choix du délégataire lors de la prochaine réunion du Conseil.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte de la communication du rapport de la Commission de D.S.P.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

5- Avenant à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale

Exposé :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'avenant.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver les clauses de cet avenant et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

1- Créations et suppressions de postes – Révision du tableau des effectifs

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame PEUVION. Celle-ci propose à l'Assemblée de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Créations de postes : 1 agent de maîtrise, 1 adjoint administratif 2ème classe temps non complet 20h00
- Suppression(s) de poste : 1 adjoint technique principal 1ère classe.
- Transformation(s) de poste : 1 adjoint technique 2ème classe temps non complet 17h30 en 1 adjoint technique 2ème classe temps non complet 20h00.

Madame PEUVION précise que le poste d'adjoint administratif à temps non complet qu'il est proposé de créer correspond à la régularisation d'un contrat existant. Cette création de poste est donc neutre pour les finances de la commune.

Concernant le poste d'agent de maîtrise, il s'agit d'un avancement de grade. La création de poste s'accompagne donc d'une suppression de poste concomitante.

Madame LETURCQ demande des précisions quant aux missions qui seront exercées par le futur agent administratif.

Celui-ci aura en charge, entre autres dossiers, le contentieux des assurances, l'occupation du domaine public, l'état-civil ainsi que les élections.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver les créations, suppression et transformation de postes qui viennent d'être présentées ;
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 19

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 3 (Mme. MERLOT, Mme. NOURTIER, Mme. GILLIG)

La proposition est adoptée.

1- Travaux de voirie 2011

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur FAUQUET. Celui-ci informe l'Assemblée que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 12 et 19 juillet derniers afin de procéder à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres. Il précise que ces travaux 2011 concernent les aménagements de la place et de la rue des Ecoles, la création d'une zone trente rue de la Rivière ainsi que diverses réparations de voirie.

Monsieur ROUGEAU demande la parole. Il souhaiterait savoir si la rue des Anglais fera l'objet d'une rénovation cette année.

Monsieur GIETHLEN lui répond que d'autres secteurs, présentant un état de dégradation plus avancé, seront traités en priorité.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver l'attribution du marché à la société EIFFAGE T.P. pour un montant de 389.402,60 € H.T. ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

2- Aménagement du stade équestre - 2nde phase - Avenants au marché de travaux

Exposé :

Monsieur FAUQUET invite les membres de l'Assemblée à prendre connaissance du procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 7 juillet 2011. Il précise que le surcoût généré par ces différents avenants est de 24.259,83 € H.T.

Monsieur ROUGEAU demande des précisions quant aux montants des différents avenants.

Après lui avoir répondu, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver les avenants aux lots n° 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du marché ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les dits avenants.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22
Ayant voté pour : 22
Ayant voté contre : 0
S'étant abstenu : 0
A l'unanimité la proposition est adoptée.

3- Projet de création d'un parc naturel marin

Exposé :

Monsieur FAUQUET présente à l'Assemblée le projet et rappelle qu'une enquête publique s'est déroulée du 16 août au 16 septembre derniers. Afin de répondre aux exigences de l'article R334-29 du code de l'environnement, l'avis du Conseil Municipal sur le projet est requis. A défaut de décision pour le 16 octobre 2011, cet avis sera réputé favorable.

Monsieur ROUGEAU demande la parole et insiste sur la nécessité pour chacun de s'exprimer sur ce projet.

Monsieur le Maire indique que Monsieur ROUGEAU a eu l'occasion de faire part de ses observations lors de l'enquête publique, tout en soulignant l'importance pour la commune d'être intégrée dans le périmètre de ce futur parc marin, tant en termes de retombées touristiques qu'économiques.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée d'émettre un avis favorable sur le projet de création de parc naturel marin tel qu'il vient d'être présenté.

Adoption :

Conseillers présents : 21
Conseillers votants : 22
Ayant voté pour : 22
Ayant voté contre : 0
S'étant abstenu : 0
A l'unanimité la proposition est adoptée.

1- Instauration de la taxe d'aménagement

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur COUSIN. Celui-ci invite les membres de l'Assemblée à prendre connaissance de la note d'information jointe. Il précise que 2012 sera une année test pour l'application de cette nouvelle taxe, qui remplace l'actuelle T.L.E. Des ajustements pourront donc, en tant que de besoin, y être apportés chaque année.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver l'instauration de la taxe d'aménagement au taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal, étant précisé que ce taux sera révisable chaque année.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

2- Instauration de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Exposé :

Monsieur COUSIN invite les membres de l'Assemblée à prendre connaissance de la note d'information jointe.

Madame GILLIG s'interroge sur la justification de cette nouvelle taxe.

Monsieur le Maire lui répond que l'éclairage public étant désormais soumis à la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité, l'instauration de la taxe communale permettra de compenser le surcoût pour la commune. A défaut, cette charge supplémentaire serait répercutée dans l'impôt, sans distinction entre gros et petits consommateurs.

Monsieur ROUGEAU demande si le but recherché par le législateur n'est pas, finalement, d'aboutir à une réduction des consommations d'énergie.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver l'instauration de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité et de fixer le coefficient multiplicateur pour la part communale de la taxe à 1.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

3- Information MAPA 2011

Monsieur le Maire communique à l'Assemblée la liste des marchés passés en procédure adaptée depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Objet	Titulaire du Marché	Montant HT	Montant TTC
Aménagement d'une aire de jeux en bord de mer	PROLUDIC	14.143,98	16.916,20

1- Classe de neige 2012

Exposé :

Monsieur le Maire invite les membres de l'Assemblée, dans le cadre de la prochaine classe de neige organisée au bénéfice des élèves de l'école Louis Blériot, à arrêter la participation des familles. Il précise que le coût prévisionnel de cette classe de neige 2012 est estimé à 41.790,00 €.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée de fixer la participation des familles à 175 € / enfant, soit un financement par la commune à hauteur de 30.506,70 € (73% du coût global), étant précisé que ce montant, calculé sur la base de 65 enfants, pourra être revu en fonction du nombre définitif de participants.

Adoption :

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 22

Ayant voté pour : 22

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité la proposition est adoptée.

Zone 30 rue de la Rivière

Monsieur DUHAMEL souhaiterait connaître l'état d'avancement du test de la zone 30. Il estime pour sa part que l'aménagement, tel qu'il est projeté, comporte un nombre excessif d'îlots.

Monsieur le Maire indique que la période de test touche à sa fin et que les remarques des riverains seront prochainement compilées et examinées. Concernant le nombre d'îlots, considéré par certains trop élevé, force est de constater que la vitesse des automobilistes sur la section en test demeure encore très élevée.

Monsieur GIETHLEN indique que des ajustements devront sans doute être apportés, mais qu'il n'est pas envisagé de réduire le nombre d'îlots, tout au plus leur espacement.

Madame GILLIG déplore que bon nombre d'automobilistes méconnaissent les règles les plus élémentaires de circulation. Madame LOISEL partage cet avis et propose qu'un rappel du code de la route soit inséré dans un prochain bulletin municipal.

Association Les Arts au Pluriel

Madame LETURCQ informe les membres de l'Assemblée que l'Association a ouvert un cours enfants. Une dizaine d'inscriptions ont déjà été enregistrées.

Fédération des Villes et Conseils des Sages

Madame GILLIG informe les membres de l'Assemblée qu'elle assistera, en sa qualité de Déléguée, au prochain congrès de la Fédération des Villes et Conseils des Sages prévu les 7 et 8 octobre 2011.

➤ **Infos du Maire**

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association « Les Arts au Pluriel »
- Dossier de candidature INTERREG IVA 2 Mers Seas Zeeën 2007-2013 - Projet Seaconomics
- D.E.T.R. (nouvelle appellation de la D.G.E.) : une subvention de 114.950,00 a été accordée à la commune pour la réalisation du terrain synthétique

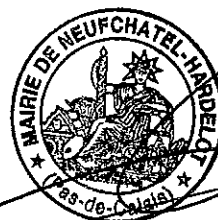
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

La secrétaire de séance

Mme. Paulette PEUVION



Vu pour être affiché le 28 septembre 2011 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.



Le Maire

M. Jean-Pierre PONT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de la publication :

** d'un recours gracieux auprès du Maire de Neufchâtel-Hardelot.*

** d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille*

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2011